

COMMUNE DE RIVIERES

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 022/2026

Séance du 15 Avril 2026

**Date de la
convocation : 10/04/26**

**Date d'affichage :
10/04/2026**

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

Présents : ANTOONS Benjamin, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Marjorie, CASAGRANDE Hervé, CHAPERON Hervé, CHOPO Guy, CORTESE Kelly, DON Daniel, FERRET Myriam, FRAYSSE Jean-Michel, HERIN Christophe, PRIOUL Pascale, RAYNAL Laury, SIEURAC Sandrine.

Absents excusés : SOLAGES (de) Hervé

Secrétaire de séance : FERRET Myriam.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	15	14	

Objet : Création des Commissions communales obligatoires et désignation des membres

Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions communales obligatoires et la désignation des membres, tel que suit :

➤ **Commission Communales des Impôts Directs « CCID »**

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. **Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.** La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms (pour les communes de moins de 2 000 habitants) dans les conditions de l'article 1650.

	CIVILITE	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE POSTALE	I.D.I
1	Madame	BRILLANT	Marie-Thérèse	29/04/1949	« 15 allée du Golf » 81 600 RIVIERES	OUI
2	Monsieur	DON	Daniel	23/03/1961	« 568 Route du Bourg » 81 600 RIVIERES	OUI
3	Madame	FERRET	Myriam	02/03/1972	« 14 Rue du Grand Pavois » 81 600 RIVIERES	OUI
4	Monsieur	FRAYSSE	Jean-Michel	27/12/1966	« 106 Route des Favarels » 81 600 RIVIERES	OUI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Date de transmission de l'acte: 02/06/2026

Date de reception de l'AR: 02/06/2026

5	Madame	BERMES	Marie-Christine	081-218102259-DE_022_2026-DE A G E D I		OUI
6	Monsieur	BASILE	Christophe	11/04/1978	« 24 Route des Vignes » 81 600 RIVIERES	OUI
7	Madame	PRIOUL	Pascale	11/06/1961	« 27 Rue Lapérouse » 81 600 RIVIERES	OUI
8	Monsieur	CHOPO	Guy	08/07/1955	« 1380 Route d'Aiguelèze » 81 600 RIVIERES	OUI
9	Monsieur	CASAGRANDE	Hervé	11/08/1976	« 504 Route du Bourg » 81 600 RIVIERES	OUI
10	Monsieur	PENNE	Stéphane	24/12/1974	« 489 Route de la Janade » 81 600 RIVIERES	OUI
11	Monsieur	LEVEAU	Denis	21/07/1967	« 8 Chemin de Blazys » 81 600 RIVIERES	OUI
12	Madame	BOUAT	Valérie	25/07/1969	« 209 Impasse de la Borio Basse » 81 600 RIVIERES	OUI
13	Madame	JACQUET	Julie	24/10/1980	« 4 impasse du Foc » 81 600 RIVIERES	OUI
14	Madame	LECHAUX	Stéphanie	01/08/1979	« 336 Chemin de Soubares » 81 600 RIVIERES	OUI
15	Monsieur	MANEN	Cyril	27/08/1971	« 1 impasse des vergers » 81 600 RIVIERES	OUI
16	Madame	MARTIN	Jessica	14/08/1984	« 25 rue du cerisier » 81 600 RIVIERES	OUI
17	Madame	RODIER	Evelyne	15/08/1954	« 1 chemin Puech de Roques » 81 600 RIVIERES	OUI
18	Monsieur	de SOLAGES	Hervé	09/05/1967	« 473 Route Séré de Rivières » 81 600 RIVIERES	OUI
19	Monsieur	MAILLEBUAU	Jacques	29/10/1962	« 2 Rue des Aulnes » 81 600 RIVIERES	OUI
20	Madame	ROUQUETTE	Elodie	20/01/1980	« 1112 Route de la Courtade Haute » 81 600 RIVIERES	OUI
21	Madame	SAINT-JEAN	Marylise	05/12/1964	« 9 allée du Golf » 81 600 RIVIERES	OUI
22	Madame	REOLID	Maria	17/07/1974	« 39 Route Séré de Rivières » 81 600 RIVIERES	OUI
23	Monsieur	LAROUDIE	Pascal	26/03/1981	« 636 Route du Bourg » 81 600 RIVIERES	OUI
24	Monsieur	DABROWSKI	Luc	07/05/1970	« 496 Chemin Bois de Rivières » 81 600 RIVIERES	OUI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

081-218102259-DE_022_2026-DE

A G E D I

➤ **Commission « Finances, Budget »**

1	Monsieur	HERIN	Christophe
2	Monsieur	De SOLAGES	Hervé
3	Madame	BRILLANT	Marie-Thérèse
4	Monsieur	CHAPERON	Hervé
5	Madame	SIEURAC	Sandrine
6	Monsieur	ANTOONS	Benjamin

➤ **Commission d'Appel d'Offres « CAO »**

1	Monsieur	HERIN	Christophe
2	Monsieur	CHOPO	Guy
3	Monsieur	DON	Daniel
4	Monsieur	ANTOONS	Benjamin
5	<i>Madame</i>	<i>BRILLANT</i>	<i>Marie-Thérèse</i>
6	<i>Madame</i>	<i>FERRET</i>	<i>Myriam</i>
7	<i>Madame</i>	<i>CORTESE</i>	<i>Kelly</i>

Italique = suppléants➤ **Centre Communal d'Actions Sociales « CCAS »**

1	Monsieur	HERIN	Christophe
2	Madame	BRILLANT	Marie-Thérèse
3	Madame	FERRET	Myriam
4	Madame	RAYNAL	Laury
5	Madame	PRIOUL	Pascale

➤ **Commission Electorale**

1	Madame	PRIOUL	Pascale
2	Madame	CORTESE	Kelly
3	Madame	CAILHOL	Marjorie

➤ **Commission du Personnel**

1	Monsieur	HERIN	Christophe
2	Madame	FERRET	Myriam
3	Monsieur	DON	Daniel
4	Monsieur	CHAPERON	Hervé

Adopté à l'Unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Christophe HERINL'Adjointe au Maire
FERRET Myriam

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Date de transmission de l'acte: 02/06/2026

Date de reception de l'AR: 02/06/2026

081-218102259-DE_022_2026-DE

A G E D I